



RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 50348

Numéro SIREN : 413 989 310

Nom ou dénomination : ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Ce dépôt a été enregistré le 14/04/2017 sous le numéro de dépôt 1508

pour les Co-gérantes

Mme Céline VILLIERS-FOURNET

BILAN - ACTIF

Mme Sophie GONZALEZ

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

EXEMPLAIRE GREEFFE

ACTIF

	Valeurs nettes au 30/09/16	Valeurs nettes au 30/09/15	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	591	3 232	-2 641	-82
Fonds commercial (1)	500 445	477 690	22 755	5
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage. indus				
Autres immobilisations corporelles	50 016	37 042	12 974	35
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 475	6 400	-2 925	-46
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	554 528	524 365	30 163	6
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)	66 089	45 500	20 589	45
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	20		20	
Créances (3)				
Clients (3)	427 286	621 582	-194 296	-31
Clients douteux, litigieux (3)	195 780	212 818	-17 038	-8
Provisions pour dépréciations des clients	-161 573	-175 345	13 772	8
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	49 134	26 973	22 161	82
Autres créances (3)	21	21		
Débiteurs divers (3)	26 207	14 342	11 866	83
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	100 000	100 000		
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	186 023	170 899	15 124	9
Charges constatées d'avance(3)	25 325	21 458	3 867	18
TOTAL ACTIF CIRCULANT	914 312	1 038 248	-123 936	-12
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 468 840	1 562 612	-93 772	-6

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

BILAN - ACTIF

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

ACTIF

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Valeurs nettes au
30/09/16

Valeurs nettes au
30/09/15

Variation
en valeur

en %

BILAN - PASSIF

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

PASSIF	Valeurs au 30/09/16	Valeurs au 30/09/15	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0)	150 000	150 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	15 000	15 000		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	229 580	224 575	5 005	2
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	155 100	155 005	95	
SITUATION NETTE	549 681	544 581	5 101	1
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	549 681	544 580	5 101	1
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	83 797	104 462	-20 666	-20
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	129 515	94 245	35 269	37
Avances et acptes recus sur cdes en cours		300	-300	-100
Fournisseurs	26 595	17 183	9 412	55
Fournisseurs, factures non parvenues	216	803	-587	-73
Dettes fiscales et sociales	321 810	338 133	-16 323	-5
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	19 667	15 305	4 362	28
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	337 560	447 600	-110 040	-25
TOTAL DETTES	919 159	1 018 032	-98 873	-10
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	1 468 840	1 562 612	-93 772	-6
(1) Dont à plus d'un an	91 301	104 613		
(1) Dont à moins d'un an	827 858	913 420		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

	Valeur au 30/09/16	% CA	Valeur au 30/09/15	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	3 180				3 180	
Production vendue (biens et services)	1 486 294	100	1 473 258	100	13 036	1
Montant net du chiffre d'affaires	1 489 474	100	1 473 258	100	16 216	1
Production stockée	20 589	1	-6 287		26 876	427
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	6 034		4 003		2 031	51
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	72 751	5	26 944	2	45 807	170
Autres produits	35		802		-767	-96
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 588 882	107	1 498 720	102	90 162	6
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	4 165		5 748		-1 583	-28
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	220 288	15	263 563	18	-43 275	-16
Impôts, taxes et versements assimilés	42 483	3	15 281	1	27 202	178
Salaires et traitements	784 788	53	743 041	50	41 747	6
Charges sociales	201 984	14	229 175	16	-27 190	-12
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	14 792	1	20 286	1	-5 494	-27
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	44 604	3	6 485		38 119	588
Dotations aux provisions						
Autres charges	70		17		53	313
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 313 175	88	1 283 596	87	29 579	2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	275 707	19	215 124	15	60 583	28
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

	Valeur au 30/09/16	% CA	Valeur au 30/09/15	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	3 726		3 726			
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	3 726		3 726			
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	5 904		5 158		746	14
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	5 904		5 158		746	14
RÉSULTAT FINANCIER	-2 178		-1 432		-746	-52
RÉSULTAT COURANT avant impôts	273 529	18	213 692	15	59 838	28
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	4 181		3 294		886	27
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 181		3 294		886	27
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	75 150	5	14 037	1	61 114	435
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	75 150	5	14 037	1	61 114	435
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-70 970	-5	-10 742	-1	-60 227	-561
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	47 459	3	47 944	3	-485	-1
TOTAL DES PRODUITS	1 596 789	107	1 505 740	102	91 049	6
TOTAL DES CHARGES	1 441 688	97	1 350 735	92	90 953	7
Bénéfice ou Perte	155 100	10	155 005	11	95	

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2016 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|-----------|
| - Agencement et aménagement des constructions | 10 ans |
| - Matériels et outillages | 3 à 5 ans |

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	515 811		22 755
	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	40 459		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	85 550		25 657
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	126 009		25 657
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		6 400		3 475
		TOTAL	6 400		3 475
		TOTAL GENERAL	648 221		51 887

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			538 566	
	Terrains					
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers			40 459	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier		9 918	101 289	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		9 918	141 748	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			6 400	3 475	
		TOTAL		6 400	3 475	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

TOTAL GENERAL

16 318

683 790

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	34 889	2 641		37 530
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	17 631	4 046		21 677
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	71 337	8 105	9 386	70 055
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	88 967	12 151	9 386	91 732
	TOTAL GENERAL	123 856	14 792	9 386	129 262

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
	TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		44 604	58 376		
financières					
exceptionnelles					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 475		3 475
	Clients douteux ou litigieux	195 780		195 780
	Autres créances clients	427 286	427 286	
ACTIF CIRCULANT	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	455	455	
	Impôts sur les bénéfices	23 324	23 324	
	Etat & autres	1 025	1 025	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	24 330	24 330	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	26 228	26 228	
	Charges constatées d'avance	25 325	25 325	
TOTAUX		727 229	527 974	199 255
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	25 325
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	25 325

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	50 373
Disponibilités	18 418
TOTAL	68 791

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	83 797	34 758	49 039	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	26 811	26 811		
Personnel & comptes rattachés	103 655	103 655		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	81 176	81 176		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	127 577	127 577		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	9 402	9 402		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	129 515	87 252	42 263	
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	19 667	19 667		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	337 560	337 560		
TOTAUX	919 159	827 858	91 301	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	38 648			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	59 264			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	337 560
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	337 560

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	100
Emprunts et dettes financières divers	2 573
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216
Dettes fiscales et sociales	158 131
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	10 002
TOTAL DES CHARGES À PAYER	171 022

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Du 01/10/2015 au 30/09/2016

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2016, le CICE s'élève à 34 792 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 16 avenue Bergoide 60550 VERNEUIL EN HALATTE		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 4139893100011		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 30/09/2016	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC
	Frais de développement*	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété :*			CR
Immobilisations :		Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise		SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	150 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	15 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	229 580		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	155 100		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	549 681		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	83 797		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	129 515		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	26 811		
	Dettes fiscales et sociales			DY	321 810		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	19 667		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	337 560		
TOTAL (IV)			EC	919 159			
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 468 840			
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Ecart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	827 858		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE										Néant ☐ *					
Exercice N															
France										Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA	3 180			FB				FC	3 180		
	Production vendue	{	biens *	FD				FE				FF			
			services *	FG	1 486 294			FH				FI	1 486 294		
			Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 489 474			FK				FL	1 489 474		
	Production stockée *											FM	20 589		
	Production immobilisée *											FN			
	Subventions d'exploitation											FO	6 034		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)											FP	72 751		
	Autres Produits (1) (11)											FQ	35		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)											FR	1 588 882		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *											FS	4 165		
	Variation de stock (marchandises) *											FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *											FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *											FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *											FW	220 288		
	Impôts, taxes et versements assimilés *											FX	42 483		
	Salaires et traitements *											FY	784 788		
	Charges sociales (10)											FZ	201 984		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *									GA	14 792		
			- dotations aux provisions									GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *											GC	44 604	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions											GD		
	Autres charges (12)											GE	70		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)											GF	1 313 175		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)											GG	275 707			
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)											GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)											GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)											GJ	3 726		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)											GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)											GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges											GM			
	Différences positives de change											GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement											GO			
	Total des produits financiers (V)											GP	3 726		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *											GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)											GR	5 904		
	Différences négatives de change											GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement											GT			
	Total des charges financières (VI)											GU	5 904		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)											GV	-2 178			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)											GW	273 529			

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise		SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	4 181	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	4 181	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	75 150	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	75 150	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-70 970	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	47 459	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 596 789	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 441 688	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	155 100	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	5 000
	(9)	Dont transferts de charges			A1	14 375
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	53
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
REGULARISATION COMPTE DE TIERS			12 156	4 180		
CONTROLE URSSAF			4 809			
MAJORATION			737			
CREANCE IRRECOUVRABLE			57 448			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise		SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE		Néant ☐ *								
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
				1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD	515 811	KE		KF	22 755		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	40 459	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	85 550	LC		LD	25 657	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	126 009	LO		LP	25 657		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	6 400	1U		1V	3 475			
TOTAL IV				LQ	6 400	LR		LS	3 475			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	648 221	ØH		ØJ	51 887			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virements de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		1X			
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers			IU		MM	40 459	MN	40 459	MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS	9 918	MT	101 289	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III				IY		NG	9 918	NH	141 748	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ
Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	6 400	2F	3 475	2G		
TOTAL IV				I3		NJ	6 400	NK	3 475	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	16 318	ØL	683 790	ØM	46/79	

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 30/09/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLENéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	34 889	PF	2 641	PG		PH	37 530
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	17 631	QE	4 046	QF		QG	21 677
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	71 337	QM	8 105	QN	9 386	QO	70 055
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	88 967	QV	12 151	QW	9 386	QX	91 732
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	123 856	ØP	14 792	ØQ	9 386	ØR	129 262

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobiliations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	175 345	6U	44 604	6V	58 376	6W	161 573
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	175 345	TY	44 604	TZ	58 376	UA	161 573
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	175 345	UB	44 604	UC	58 376	UD	161 573
Dont dotations et reprises		{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	44 604	UF	58 376			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

Désignation de l' entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	3 475	UV		UW	3 475				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	195 780					195 780			
	Autres créances clients	UX	427 286		427 286						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*)	UO									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	455		455						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	23 324		23 324					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 025		1 025					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	24 330		24 330					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	26 228		26 228						
	Charges constatées d'avance	VS	25 325		25 325						
	TOTAUX		VT	727 229	VU	527 974	VV	199 255			
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	83 797		34 758		49 039				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	26 811		26 811						
Personnel et comptes rattachés		8C	103 655		103 655						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	81 176		81 176						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	127 577		127 577						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	9 402		9 402						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	129 515		87 252		42 263				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	19 667		19 667						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	337 560		337 560						
TOTAUX		VY	919 159	VZ	827 858		91 301				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	38 648	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	59 264	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COM		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 30/09/16			
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :		WA	155 100		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l' IS)		WG	WC			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XE			
	Amendes et pénalités		WJ	737	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ	XW	737	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	47 459		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux à 0 %						I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions						ZN			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)						WO			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ	5 000		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3			
TOTAL I							WR	208 296		
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WU			
		- imposées au taux de 0 %					WV			
		- imposées au taux de 19 %					WH			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WP			
		- imputées sur les déficits antérieurs					WW			
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %						XB			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						I6				
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A	WZ			
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.						XA			
	Majoration d'amortissement*						ZY			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5	XF	
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l' IS)						XS				
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	XG	34 792	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)					XI	173 504		XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*					ZL			XL	52/79	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *										

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)

XN

173 504 **XO**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**Désignation de l'entreprise SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE Néant ☒ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5

Déficits reportables (différence K4 - K5)

K6

Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)

YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTESMontant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises
placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non
déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)
à reporter au tableau 2058-A :

YN

YO

↓
ligne WI↓
ligne WU**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	155 005			ZD	5 005						
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE	150 000						
	TOTAL I	ØF	155 005			TOTAL II	ZH	155 005					
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7				YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS							
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance					YT	1 500						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	42 627			XQ	56 245						
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	13 880						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	3 929			ST	148 663						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	220 288						
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	2 788						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS				9Z	39 695						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	42 483						
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YY	300 159						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	39 094						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *					ØB	649 415						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS							
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 1 handicapés : 0)					YP	22						
	- Effectif affecté à l'activité artisanale					RL							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	2.09	%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										Si oui cocher 1 sinon 0		ZR	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA			Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD			Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations*	1	Installation téléphonique	4 300	4 300			
	2	Installat. tel ajout 3 ligne	2 724	2 724			
	3	INSTALLATION CART	862	862			
	4	2 IMPRIMANTES LAS	1 500	1 500			
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 16 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪							
			(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

FU

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				57/

57/79

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

Néant ☒ *

1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise : SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/10/2015		et clos le : 30/09/2016	
Durée en nombre de mois		1 2	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA	3 180	
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC	1 486 294	
Production stockée	OD	20 589	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	35	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	13 920	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1	OM	1 524 017	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	4 165	
Variations de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières, approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	167 483	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	70	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2	OJ	171 719	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	1 352 299
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	1 352 299	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 503 849	
Période de référence	GY	0 1 / 1 0 / 2 0 1 5	GZ 3 0 / 0 9 / 2 0 1 6
Date de cessation	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

300916

N° SIRET

4 1 3 9 8 9 3 1 0 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

ADRESSE (voie)

16 avenue Bergoide

CODE POSTAL

60550

VILLE

VERNEUIL EN HALATTE

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 4795

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 205

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.


 Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

 (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)


(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 300916

N° SIRET : 41398931000011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

ADRESSE (voie) 16 avenue Bergoide

CODE POSTAL 60550

VILLE VERNEUIL EN HALATTE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright Groupe ISA (2016) ISACOMPTA

 Forme juridique Dénomination

 N° SIREN (si société établie en France) % de détention

 Adresse : N° Voie

 Code Postal Commune Pays

 Forme juridique Dénomination

 N° SIREN (si société établie en France) % de détention

 Adresse : N° Voie

 Code Postal Commune Pays

 Forme juridique Dénomination

 N° SIREN (si société établie en France) % de détention

 Adresse : N° Voie

 Code Postal Commune Pays

 Forme juridique Dénomination

 N° SIREN (si société établie en France) % de détention

 Adresse : N° Voie

 Code Postal Commune Pays

 Forme juridique Dénomination

 N° SIREN (si société établie en France) % de détention

 Adresse : N° Voie

 Code Postal Commune Pays

 Forme juridique Dénomination

 N° SIREN (si société établie en France) % de détention

 Adresse : N° Voie

 Code Postal Commune Pays

 Forme juridique Dénomination

 N° SIREN (si société établie en France) % de détention

 Adresse : N° Voie

 Code Postal Commune Pays

 Forme juridique Dénomination

 N° SIREN (si société établie en France) % de détention

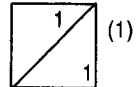
 Adresse : N° Voie

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 300916

N° SIRET : 4 1 3 9 8 9 3 1 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ALATA EXPERTISE COMPTABLE

ADRESSE (voie) 16 avenue Bergoïde

CODE POSTAL 60550

VILLE VERNEUIL EN HALATTE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

EXEMPLAIRE GREFFE

ALATA EXPERTISE COMPTABLE

AL.EX.CO

*Société à responsabilité limitée au capital de 150 000.00 €
Siège social : 16, Avenue de Bergoide - 60 550 VERNEUIL EN HALATTE
413 989 310 R.C.S. de COMPIEGNE*

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 FEVRIER 2017

I. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre 2016, s'élevant à 155 100.30 €, de la manière suivante :

A titre de dividendes :150 000.00 €,

Le solde :5 100.30 €,

En totalité au compte « Autres réserves ».

Les associées recevront ainsi un dividende unitaire de 30.00 € ouvrant droit pour les personnes physiques à un abattement fiscal de 40 %, soit 12.00 €.

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions de dividendes suivantes sont intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Distribution globale	Dividende unitaire	Abattement fiscal unitaire (Personne physique uniquement)
2014/2015	150 000.00 €	30.00 €	12.00 €
2013/2014	135 000.00 €	27.00 €	10.80 €
2012/2013	65 000.00 €	13.00 €	5.20 €

II. RESOLUTION VOTEE :

Lors de l'assemblée du 28 février 2017, les associées ont voté la résolution ci-dessus dans son texte intégral.

Certifié conforme
La Cogérante,
Mme Céline VILLIERS-FOURNET



**ALATA EXPERTISE COMPTABLE
AL.EX.CO**

*Société à responsabilité limitée au capital de 150 000.00 €
Siège social : 16, Avenue de Bergoide - 60 550 VERNEUIL EN HALATTE
413 989 310 R.C.S. de Compiègne*

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2016

**SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 FEVRIER 2017**

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre 2016, s'élevant à 155 100.30 €, de la manière suivante :

A titre de dividendes :150 000.00 €,

Le solde :5 100.30 €,

En totalité au compte « Autres réserves ».

Les associées recevraient ainsi un dividende unitaire de 30.00 € ouvrant droit pour les personnes physiques à un abattement fiscal de 40 %, soit 12.00 €.

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions de dividendes suivantes sont intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Distribution globale	Dividende unitaire	Abattement fiscal unitaire (Personne physique uniquement)
2014/2015	150 000.00 €	30.00 €	12.00 €
2013/2014	135 000.00 €	27.00 €	10.80 €
2012/2013	65 000.00 €	13.00 €	5.20 €

Certifié conforme
La Cogérante,
Mme Céline VILLIERS-FOURNET

